

Compte-rendu du Conseil municipal du vendredi 15 avril 2016 à 20h30

Présents : Guy PARIS, Dominique PAPILLON, Aline BOUDIN, Sandrine BILLARD, Alain BEZARD, Isabelle CRUBLE, Daniel DEVAUCHELLE, Odile SELLA-AGNESE, Régis RICORDEAU, Virginie PILARDEAU, Paul LINZA, Aurélie DEREMETZ, Eric MOTTIER, Annick CRECY, Franck OLIVIER.

Absents excusés : Aucun

Soit, sur quinze membres en exercice, quinze présents.

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à vingt heures trente.

Annick CRECY est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du mercredi 20 janvier 2016

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du mercredi 20 janvier 2016 est approuvé avec 14 voix pour et une voix contre (Franck OLIVIER).

Vote du Compte Administratif 2015 et affectation du compte de résultat

Guy PARIS, Maire, présente aux membres du conseil municipal, le compte administratif 2015, conforme au compte de gestion établi par le receveur de la trésorerie de Marines et dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement :

Excédent 2014 reporté :	39 298,29 €
Recettes 2015 :	911 634,44 €
Dépenses 2015:	- 789 003,83 €
Excédent 2016 :	<u>161 928.90 €</u>

Section d'investissement

Déficit 2014 reporté :	- 51 963,89 €
Dépenses 2015:	- 136 436,76 €
Recettes 2015 :	<u>134 322,06 €</u>
Déficit 2015 :	- 54 078,59 €

Soit un excédent global de clôture 2015 : 107 850,31 €.

Le Maire désigne Dominique PAPILLON en tant que président de séance et quitte la salle durant le vote du compte administratif par les élus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote par 14 voix pour et une voix contre (Franck OLIVIER), le compte administratif 2015 conforme au compte de gestion établi par le receveur de la trésorerie de Marines et accepte d'affecter l'excédent 2015 au budget primitif 2016 comme suit :

REPRISE DES RESULTATS BP 2016

Section de fonctionnement – Résultat CA 2015	161 928.90 €
Section d'investissement – Résultat CA 2015	-2 114.70 €
Résultat global de clôture N-1 (exercice 2015)	159 814.20 €

Considérant l'état des restes à réaliser N-1 s'établissant comme suit :

Dépenses d'investissement - RAR fin 2015 à reporter sur BP 2016	10 602.18 €
Recettes d'investissement RAR fin 2015 à reporter sur BP 2016	0.00 €
Solde des restes à réaliser N-1	-10 602.18 €

Considérant le besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2016 :

Besoin de financement N-1	-12 716.88 €
---------------------------	--------------

Décide de reprendre les résultats

Investissement

Article 001 – Résultat d'investissement reporté – **-2 114.70 €**

Investissement Recettes

Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé **12 716.88 €**

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté – excédent N-1 **149 212.02 €**

Approbation du Compte de Gestion 2015

Guy PARIS, Maire, présente aux membres le compte de gestion 2015 établi par le receveur de la trésorerie de Marines, conforme au compte administratif 2015 de la commune et dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement :

Excédent 2014 reporté :	39 298,29 €
Recettes 2015 :	911 634,44 €
Dépenses 2015:	<u>- 789 003,83 €</u>
Excédent 2016 :	161 928.90 €

Section d'investissement

Déficit 2014 reporté :	- 51 963,89 €
Dépenses 2015:	- 136 436,76 €
Recettes 2015 :	<u>134 322,06 €</u>
Déficit 2015 :	- 54 078,59 €
Soit un excédent global de clôture 2015 : 107 850,31 €	

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve par 14 voix pour et une voix contre (Franck OLIVIER), le compte de gestion 2015, établi par le receveur de la trésorerie de Marines conforme au compte administratif de la commune.

Eléments présentés en comité des finances du 2 avril 2016 pour élaborer le budget primitif 2016

Guy PARIS, Maire, annonce que le projet de budget primitif 2016 a été réalisé en concertation avec les membres du comité des finances et des conseillers municipaux réunis en séances de travail.

Ainsi le budget primitif présenté au conseil municipal tient compte de :

- Baisse de la DGF de 16 525 €
- 60 000 € de travaux pour les bâtiments
- 132 500 € de travaux de voirie
- 24 000 € pour l'acquisition d'un tracteur
- 22 330 € d'acquisitions diverses (barnum, micro-ondes, réfrigérateur, rideau de fer café, fourche et autres équipement pour le tracteur)
- 9 104 € pour la réfection du terrain de tennis
- Préfinancement TVA : + 30 000 €
- Emprunt sur 10 ou 15 ans : + 100 000 €
- Réserve parlementaire matériel : + 7 000 €
- Réserve parlementaire tracteur : + 9 000 €

- Réserve parlementaire bâtiments : + 10 000 €
- Réserve parlementaire voirie : + 50 000 €
- Subvention Conseil Départemental du Val d'Oise Fond scolaire : 22 500 €
- Subvention Conseil Départemental du Val d'Oise ARCC : 35 200 €

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux taxes communales puisque le montant des Droits de Mutation à Titre Onéreux est de 75 273 € soit 25 000 € de plus que ce qui avait été prévu.

Vote des subventions communales aux associations

Sandrine BILLARD, Adjointe au Maire, informe les membres du conseil municipal que le comité des finances a examiné les demandes de subventions présentées par les associations pour l'année 2016. Le Conseil municipal (voir voix ci-après), décide de verser les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2016 conformément aux propositions faites par le comité des finances et détaillées ci-après :

		Pour	Abstention	Contre
Gymnastique volontaire	250 €	14	1 (O.SELLA-AGNESE)	
Comité d'Animation de Sagy	300 €	14	1 (G.PARIS)	
Tennis Club de Sagy	650 €	15		
Association Sportive du Vexin	200 €	15		
Amicale des Anciens Combattants	450 €	15		
Les Moissonneurs	350 €	13	2 (D.DEVAUCHELLE et G. PARIS)	
La Gaule de Sagy	300 €	15		
Le Petit Journal de Sagy	400 €	13	1 (G. PARIS)	1 (F. OLIVIER)
Marelle et Baskets	5 200 €	14	1 (A. DEREMETZ)	
Marelle et Baskets – Printemps	1 500 €	14	1 (A. DEREMETZ)	
Marelle et Baskets – Automne Toussaint	1 500 €	14	1 (A. DEREMETZ)	
Union Jeep Vexin	200 €	15		
Association Sportive. et Socio Culturelle. Ecole de Sagy	200 €	15		
Association des Parents Représentant les Ecoles de Sagy	200 €	15		
Syndicat des propriétaires de Chasse	250 €	15		
Les Copains de Sagy	400 €	14	1 (E. MOTTIER)	
Yogattitude	200 €	15		
Amicale du Personnel Communal de Sagy	2 200 €	15		
Total	14 750 €			

Vote des taxes communales 2016

Guy PARIS, Maire, présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016, suite à l'application de la loi de finances 2016 :

A TAUX CONSTANT PAR RAPPORT A 2015	BASES D'IMPOSITION EFFECTIVES 2015	TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX DE 2015 en %	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2016	PRODUITS A TAUX CONSTANTS
TAXE D'HABITATION	1 983 536	12.06	2 011 000	242 526.60 €
TAXE FONCIERE (BÂTI)	1 209 660	9.69	1 221 000	118 314.90 €
TAXE FONCIERE (NON BÂTI)	50 617	38.12	51 100	19 479.32 €
Cotisation Foncières des Entreprises	161 892	13.09	127 800	16 729.02 €
			TOTAL	397 049.84 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce sur le maintien des taux des taxes directes communales identiques à l'année 2015 par 14 voix pour et une contre (Régis RICORDEAU).

Budget primitif 2016

Guy PARIS, Maire, présente à l'assemblée le budget primitif 2016 comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

011 – Charges à caractère général	224 678,80 €
012 – Charges de personnel	343 900,00 €
014 – Prélèvement FNGIR	120 401,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	89 892,88 €
66 – Charges financières	15 729,20 €
022 – Dépenses imprévues	57 977,31 €
023 – Virement à la section d'investissement	<u>111 000,00 €</u>
	963 579,19 €

Recettes :

002 – Excédent reporté	97 248,13 €
013- Atténuations de charges	1 000,00 €
70 – Produit des services	97 870,00 €
73 – Impôts et taxes	482 389,00 €
74 – Dotations et participations	225 442,06 €
75 – Autres produits de gestion courante	44 100,00 €
76 – Produits financiers	30,00 €
77 – Produits exceptionnels	<u>15 500,00 €</u>
	963 579,19 €

Section d'investissement :

Dépenses :

001 – Déficit antérieur reporté	54 078,59 €
020 – Dépenses imprévues	10 000,00 €
16 – Remboursement d'emprunt	83 672,23 €
20 – Immo. incorporelles	34 301,76 €
21 – Immobilisations corporelles	260 932,98 €
23 – Immo en cours	<u>9 104,40 €</u>
	452 089,96 €

Recettes :

021 – Virement de la section de fonctionnement	111 000,00 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	74 863,65 €
13 – Subventions d'investissement	136 226,31 €
16 – Emprunt	<u>130 000,00 €</u>
	452 089,96 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote avec 14 voix pour et une voix contre (Franck OLIVIER) :

- le budget primitif 2016,
- les demandes de réserves parlementaires et de subventions départementales,
- l'emprunt de 100 000 € au taux fixe de 1,33 % sur 10 ans et de préfinancement TVA de 30 000 € au taux fixe de 0,76 % sur deux ans auprès de la Caisse d'Épargne Ile de France.

Fixation des tarifs de la Rétro du Vexin du 11 septembre 2016

Suite à l'exposé de Guy PARIS, Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les tarifs des emplacements de la rétro du Vexin 2016.pour les vendeurs comme suit :

- emplacement couvert : 12 € par mètre linéaire
- emplacement non couvert : 20 € pour 5 mètres sur 5 mètres

Recrutement d'un agent vacataire pour le remplacement de l'agent d'accueil durant son congé de maladie

Aline BOUDIN, Adjointe au Maire explique que depuis le 11 janvier 2016, l'agent administratif chargé notamment de l'accueil du public pour une durée hebdomadaire de 23h est en arrêt de travail pour maladie ordinaire. Afin de remplacer cet agent durant son absence, il est proposé de recruter un agent vacataire pour une durée hebdomadaire de 17h30 par semaine minimum (IB340/IM321).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le recrutement d'un agent administratif vacataire pour le remplacement de l'agent d'accueil titulaire par 14 voix pour et une abstention (Franck OLIVIER).

La fiche de poste présentée aux élus sera envoyée à Pole emploi pour ouvrir l'appel à candidatures.

Renouvellement du contrat de vacation de l'agent recruté pour les besoins occasionnels au musée de la Moisson

Sandrine BILLARD Adjointe au Maire, expose que dans le cadre des animations proposées, le musée a de nombreuses réservations de journées faites par les écoles et les centres de loisirs,

Considérant que pour répondre à la demande et recevoir les différents groupes dans les meilleures conditions, il convient de procéder au recrutement d'un agent contractuel pour un besoin occasionnel du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016 inclus, au rythme des réservations, pour venir en renfort à l'adjoint du patrimoine titulaire, en poste au musée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le recrutement d'un agent contractuel pour un besoin occasionnel du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016 par 14 voix pour et une voix contre (Franck OLIVIER).

Programme d'action gestion différenciée zéro phyto

Dominique PAPILLON, Adjoint au Maire, propose que dans le cadre de la démarche 0 phyto, la commune s'engage dans un programme d'actions et de formations. Le coût est situé entre 2 000 et 2 500 € HT qui peut être financé en partie par le PNR du Vexin français et l'agence de l'eau. Le coût pour la commune est évalué à 650 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le programme présenté et autorise le Maire à faire une demande de subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, Guy PARIS clôt la séance à 22h40.

Fait à Sagy, le

Le Maire,

Guy PARIS